

No 16

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

P. VALENTIN-BRETON, O. F. M.

LES

Oeuvres Nécessaires

Prix : 10 sous le numéro

Abonnement annuel : \$1.00; États-Unis : \$1.15



MONTREAL

SECRETARIAT DE L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1075, RUE RACHEL

1912

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Nihil obstat:

Marianopoli, die 9a januarii 1913

J. C. E. Hébert, censor librorum.

Imprimatur:

Achévêché de Montréal, le 17 janvier 1913,

Emile Roy, ch., Vicaire Général.

HM
31
E34
v. 16
1912

Les Oeuvres Nécessaires¹

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le titre de cette conférence m'a semblé bien exprimer ce que j'avais à dire; mais peut-être vous paraît-il moins compréhensif et moins clair qu'à moi-même.

Il y a tant d'œuvres, puisque tout ce que produit notre activité, sur quelque matière qu'elle s'exerce, peut s'appeler *Œuvre*; il y a même, selon les préoccupations de chaque esprit, dans l'immense champ de cette activité, tant d'œuvres *nécessaires*.

Pour celui-ci, qu'effraient les microbes, une œuvre nécessaire sera la destruction des mouches; pour celui-là, soucieux de la beauté de la ville, ce sera le percement d'un boulevard; tandis que cet autre ne voit d'urgence et de nécessité qu'à la propreté des rues. Pour ce spéculateur, l'œuvre nécessaire c'est d'acheter à la baisse pour revendre à la hausse. . . pour cet homme de sport, l'ouverture au public d'un vaste terrain d'entraînement. Et pour ce lettré l'œuvre nécessaire sera de purger notre parler des anglicismes de syntaxe et de vocabulaire qui le déshonorent. . .

Chacun donc a son point de vue, a *son* œuvre nécessaire, ou *ses* œuvres nécessaires. . . Et toutefois les points de vue doivent se subordonner les uns aux autres: la première nécessité est de vivre et la seconde de vivre le moins mal, sinon le mieux possible. L'homme a besoin de pain plus qu'il a besoin de jeux et il a encore plus besoin de vérité que de pain.

Les œuvres qui lui donneront son pain, pain de l'âme et pain du corps, voilà éminemment les œuvres nécessaires,

(1) Conférence donnée à Montréal, devant la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, le 27 octobre 1912.

et s'il est une subordination jusqu'entre ses œuvres, celle-là sera la plus nécessaire qui lui donnera le plus d'un pain meilleur.

Le pain de l'âme, Dieu n'a pas jugé indigne de Lui de le donner à l'homme. Lui-même s'est fait le pain de vie. Lui-même s'est rendu pour nous vérité et amour; nos droits à la vérité et à l'amour sont imprescriptibles; nul ne peut nous en frustrer.

Le pain du corps, Dieu l'a préparé à l'Homme avec une libéralité, une munificence, une profusion toute divine; mais il faut que l'homme l'acquière, qu'il s'en rende maître par le travail, qu'il le mange à la sueur de son front.

Le travail est une gloire, puisqu'il nous admet à coopérer à l'œuvre de Dieu. Mais s'il n'était qu'une gloire aucun homme sur terre ne manquerait de pain. Il est aussi un châtiment. Le péché a dénaturé la loi du travail. Pour beaucoup de raisons qui se résument en cette raison, le pain n'est point équitablement réparti entre les hommes; les uns en ont trop et le gaspillent, et les autres n'en ont point ou pas assez; les premiers abusent, les autres envient; la souffrance est en tous, par un juste retour des choses.

Rétablir l'équité dans la dispensation du pain c'est la première des œuvres nécessaires; et parce qu'il faudra pour y arriver mettre en jeu bien des moyens qu'inspireront la charité, la justice, la prudence, la prévoyance, de cette œuvre nécessaire sortiront les Œuvres nécessaires dont je veux vous entretenir ce soir.

Dire que le pain n'est pas réparti équitablement entre les hommes, c'est un lieu commun dont abuse cette École qui prétend arriver à une meilleure répartition en affamant tout le monde. Communistes, collectivistes, révolutionnaires, anarchistes, tous les tenants de l'utopie socialiste, tous les apôtres du «grand soir», l'ont proclamé avec une évidente exagération. Ils ont un intérêt trop palpable à décrier un régime dont ils veulent la destruction, pour qu'on puisse croire à leur sincérité. Mais d'autre part l'optimisme systématique des satisfaits de l'École libérale qui disent et croient peut-être que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes peut nous paraître aussi suspect: il est constant que le travailleur n'a pas été enrichi par le progrès, mais qu'il a été gâté: ses appétits sont plus nombreux et plus violents,

et sa patience moins longue. La vérité, nous la trouverons plutôt dans cette parole de Léon XIII, (Encyclique *Rerum Novarum*) *Les hommes des classes laborieuses sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée.* Affirmation nette et hardie qui se rapproche plus du tableau pessimiste que de l'autre sans toutefois, comme le font les socialistes, présenter la situation sous un jour désespéré.

Il est trop certain qu'un grand nombre de travailleurs gagnent si juste de quoi faire vivre leur famille, qu'ils ne peuvent rien économiser pour le temps de la maladie, du chômage, de la vieillesse.—Il est trop certain que venus ces temps, ils sont réduits à la misère et à la mendicité... et que même, dans beaucoup de cas, en dehors de tout chômage, le salaire est si faible qu'il ne suffit pas à l'entretien d'une famille. La misère est installée là en permanence. Voilà le fait brutal.

Qu'y a-t-il donc à faire ?

Bien nous convaincre d'abord que le Paradis terrestre ne recommencera plus. Le Maître l'a prophétisé : « Il y aura toujours des pauvres parmi nous ». Aucune découverte, aucune invention ne détruira la cause première des inégalités sociales, qui est l'inégalité naturelle des hommes.

Tant que tous les individus de l'espèce ne seront pas taillés sur le même patron ou coulés dans le même moule, la diversité règnera parmi eux beaux et laids, grands et petits, forts et faibles, intelligents et stupides, énergiques et lâches, ils seront à la fois supérieurs aux uns et inférieurs aux autres ; il est aussi impossible de supprimer ces inégalités qu'il serait ridicule de vouloir imposer à tous la même peinture de bottines ou la même ration de pain.

De plus, tant qu'on n'obtiendra pas de tous une égale et idéale vertu, leurs passions établiront entre les hommes la hiérarchie des devoirs accomplis et des devoirs méprisés, des droits aliénés et des droits acquis. Ne serait-il pas révoltant que sous le prétexte de conserver l'égalité, les efforts des bons les conduisent juste au point où l'incurie et les vices entraînent les mauvais ?

Enfin, les accidents amenés par la réaction des forces de la nature contre les hardiesses et les imprudences de l'homme, ruines, infirmités, maladies, mort, seront une inévitable et incoercible cause de misères.

Toutefois à ces misères inhérentes à notre condition et inévitables, viennent s'ajouter les injustices sociales.

De ces injustices, nous avons le droit de nous plaindre, et le devoir de travailler à les abolir. Est-il juste, par exemple, ce maître dur qui abusant de la faiblesse de leur sexe condamne de pauvres femmes à de longues journées d'un travail pénible et antihygiénique pour un salaire de famine ?

Sont-ils justes ces spéculateurs qui se jouent de la misère du peuple par les trusts du pain, du beurre ou des œufs ?

Nous pourrions multiplier les exemples à l'infini.

Dans toutes les sphères de l'activité humaine—politique, finance, industrie, commerce—comme dans toutes les classes, l'égoïsme se donne libre carrière. La concurrence effrénée de tous les instincts déchaîne sur le monde la corruption, la violence, l'ambition, l'horreur du travail et de toute condition servile, la désertion des campagnes, l'encombrement des places que l'orgueil convoite, le luxe éhonté, la soif du plaisir, l'immoralité, l'alcoolisme... Entrer dans le détail serait trop long. Le résultat est tangible : le pauvre est souvent à la merci du riche. Le riche abuse de la faim du pauvre pour lui arracher, en le payant le moins cher possible, le plus possible de travail. Mauvais pauvres et mauvais riches, c'est toute la question sociale.

Et quels moyens d'apporter à tous nos maux un remède efficace ?

Les remèdes en effet existent : ce sont les *Œuvres*.

De même que nous avons reconnus deux espèces de maux, les maux naturels et les maux sociaux ; nous trouverons aussi une double série d'œuvres. Les premières s'attachent à soulager des maux inévitables ; au plus, elles essaient d'améliorer la situation de ceux qui en souffrent. Ce sont les *Bonnes Œuvres* : Œuvres de soulagement, œuvres d'amélioration ; dans un état social *normal*, elles suffiraient à la rigueur à subvenir aux misères communes. Mais à une époque comme la nôtre, soulager, améliorer, ne suffisent plus ; il faut transformer. De là la deuxième série des œuvres, les *Œuvres Sociales*. Leur but sera le rétablissement d'un équilibre rationnel entre les classes sociales, entre le Capital et le Travail, entre les ressources et les nécessités. Elles sont donc à la fois plus nobles et plus nécessaires.

Elles s'occupent moins des misères de la classe pauvre, que des intérêts des diverses classes de travailleurs.

■ Mais je suis assuré qu'un rapide exposé des œuvres qui se font de nos jours rendra cette dissertation moins aride.

ŒUVRES DE SOULAGEMENT

Commençons par les *Bonnes Œuvres*, que nous diviserons selon notre programme, en œuvres de bienfaisance ou de soulagement et œuvres d'amélioration. Disons d'abord qu'elles sont d'origine essentiellement chrétienne. Le monde païen les ignore. Elles naissent de la Parole de N.-S. « Tout ce que vous ferez au plus petit des miens, c'est à Moi que vous l'aurez fait ».

Jusqu'à ce que la prétendue Réforme du XVI^e siècle vint bouleverser un état social qui malgré ses imperfections était chrétien dans son fond pour lui substituer le régime actuel d'individualisme brutal, on peut dire que l'État se reposa sur l'Église de l'accomplissement du devoir social de la charité. A côté de l'Église, l'État faisait peu de choses, et ce peu de choses, il ne le faisait pas très bien. Il n'a pas mieux réussi depuis que séparé de l'Église, il a décrété qu'il avait le devoir absolu d'assister l'indigence, et qu'il voulut en assurer lui-même l'accomplissement. Les exemples abondent, empruntés aux gestes de la Réforme anglaise et allemande, et de la Révolution française... ou même aux services modernes de l'Assistance publique... Les citer nous mènerait trop loin. Si l'État est mauvais hospitalier, il est encore plus mauvais éducateur. Un pays où le monopole de l'enseignement a eu le temps de donner tous ses fruits, la France, nous en fournit d'amples preuves par ses statistiques: L'immoralité et la criminalité juvénile ont suivi la laïcisation de l'école. Autres sont les méthodes et les succès de la charité chrétienne. Je ne puis qu'indiquer le rôle d'éducatrice rempli par l'Église. Elle fut longtemps la seule maîtresse d'école, et elle le fut infatigablement.

Quant aux œuvres de bienfaisance proprement dites, on peut affirmer que c'est dès son berceau que l'Église—représentée par les Apôtres ses fondateurs et leurs successeurs les évêques,—s'en est occupée.

Les Actes des Apôtres et les Epîtres de S. Paul nous

laissent voir un commencement d'organisation de la charité, et donc d'œuvres sociales : l'assistance des pèlerins, des indigents, les collectes en faveur des églises pauvres, l'institution et le fonctionnement des diaconies, avec leur personnel de diacres et de diaconesses.

Elle commence dès lors à tourner les esprits et les mœurs vers la réhabilitation et l'émancipation des esclaves. Ce sera l'une de ses grandes œuvres et elle la poursuit jusque de nos jours, comme en témoignent de récentes et opportunes lettres apostoliques du glorieux Pontife Pie X. Mais c'est surtout lorsqu'elle fut libre que l'Église s'occupa des déshérités de la vie. Le Concile de Nicée pourvoit à l'hospitalisation des malades pauvres ; Fabiola, noble romaine, fonda un hospice à l'instigation de S. Jérôme ; S. Chrysostome établit dans Constantinople de véritables maisons d'œuvres. En 542, Lyon avait son Hôtel Dieu fondé par Childebert. Le testament de Louis VIII, daté de 1225, compte 2,000 léproseries au royaume de France ; d'après l'historien anglais Mathieu Paris, il en existait 17,000 en Europe.

Venons en aux époques modernes, pour nous assurer que la vieille sève catholique est toujours féconde. Voyons la charité chrétienne se préoccuper de l'enfant dès son berceau par l'institution de ses maternités ; le recueillir dans ses orphelinats, l'élever dans ses diverses écoles, s'exercer auprès des dévoyés et des coupables, s'efforcer de les réconcilier avec Dieu et avec la société, trouver du pain, un gîte, du travail aux indigents, donner aux malades un lit et des soins patients et délicats, recommencer pour la vieillesse ce qu'elle a fait pour l'enfance . . .

En 1901, dans un discours prononcé à la Chambre française en faveur des congrégations vouées à la mort, M. de Mun disait que le nombre des orphelins élevés par elles était de 14,500 garçons et 48,000 filles ; dans 16 asiles, elles soignaient 6,700 aliénés ; elles hospitalisaient 108,000 indigents, 23,000 pour la seule ville de Paris . . . La charité française est admirable mais elle a pour sœurs très-dignes la charité des autres nations. D'Italie l'œuvre fondée par Dom Bosco s'est répandue dans le monde entier. Elle arrache par milliers les enfants à la misère et au vice ; elle leur donne une éducation professionnelle et morale qui fait d'eux de vrais chrétiens et de bons ouvriers.

Vous connaissez aussi l'œuvre de réforme des Frères de St-Vincent de Paul et des Sœurs du Bon-Pasteur; les œuvres pour les aveugles, les sourds-muets, les incurables. Vous connaissez cette œuvre admirable entre toutes des Petites Sœurs des Pauvres. Commencée en Bretagne, à St-Servan, dans une mansarde où une servante de 48 ans, Jeanne Jugan, à l'instigation d'un vicaire, l'abbé le Pailleur, saluez ces deux noms! avait recueilli une vieille femme aveugle. En 1901, les Petites Sœurs des Pauvres entretenaient 40,000 vieillards, fournissant jusqu'à 300,000,000 journées d'hospitalisation...

Ce sont là des œuvres entreprises par des instituts religieux; il y a aussi les œuvres des catholiques laïques: nommons les conférences de St-Vincent de Paul, visitant les pauvres à domicile. En 1909, il y avait dans le monde entier de 7 à 8,000 conférences, groupant 100,000 membres, distribuant annuellement 14,000,000 de francs en secours. Les œuvres d'Hospitalité de nuit pour hommes et pour femmes; Les Œuvres de saint François Régis: l'œuvre belge de saint François Xavier: et enfin pour me borner, l'œuvre des Amis des Pauvres, qui s'occupe de moraliser ceux qu'on appelle la lie du peuple, et qui pourtant ont comme nous une âme destinée à jouir de la vie divine.

Oserais-je dire que toutes ou presque toutes ces œuvres sont nées de l'influence franciscaine, et qu'elle ont eu pour fondateurs des membres du T. O. de saint François? Je le dirai pour l'honneur et la consolation des nombreux tertiaires que je reconnais dans cette assemblée.

La plupart de ces œuvres fonctionnent ici. Je ne puis nommer toutes les œuvres existantes! il en est tant connues de Dieu seul. Et aux œuvres publiques, il faudrait ajouter en outre pour être complet toutes les œuvres de la charité privée, les visites de malades, les secours aux indigents etc. . . Maxime du Camp, dans son livre célèbre «La charité à Paris» estimait à 60 ou 80,000,000 les sommes dépensées annuellement dans cette seule ville par la charité privée.

La même ville de Paris a vu naître une œuvre précieuse— plus précieuse peut-être que chacune des autres œuvres,— puisqu'elle en facilite le fonctionnement; c'est l'*office central des institutions charitables* qui possède aujourd'hui des centres dans tout les pays. Son fondateur M. Lefébure, voyait

augmenter partout les œuvres charitables, sans voir diminuer la misère. Il pensa que si l'on connaissait d'une part toutes les ressources, et d'autre part toutes les misères, il serait plus facile d'équilibrer les besoins et les secours. L'office central est né de cette pensée. Il met en face l'une de l'autre l'offre et la demande de la charité chrétienne. Il a déjà rendu, et il rendra de plus en plus d'immenses services... Cette amélioration du fonctionnement de la charité nous conduit aux œuvres d'amélioration.

ŒUVRES D'AMÉLIORATION

Ici, il ne s'agit plus d'appliquer simplement un remède à un mal que l'on se croit impuissant à conjurer; la charité chrétienne s'efforce d'améliorer le sort des indigents et des travailleurs.

Le classement des œuvres amélioratrices est assez difficile. Ces œuvres ont jailli à notre époque avec une telle surabondance, une telle vitalité, du vieux terroir chrétien que l'on disait épuisé, qu'il est presque impossible de les grouper exactement. J'essaierai toutefois, bien averti d'ailleurs que beaucoup de ces œuvres se compénètrent.

L'amélioration peut porter sur les conditions matérielles de l'existence—ou sur les conditions du travail—ou sur la formation des facultés intellectuelles et morales d'un sujet donné.

De là, des œuvres d'améliorations *matérielle. professionnelle intellectuelle, morale*: Remèdes aux grandes causes d'inégalités et de misères sociales

1° MATÉRIELLE

Si nous commençons, comme pour les œuvres de bienfaisance par l'enfant, nous rencontrons d'abord les *crèches*.

Ce sont des installations aussi confortables et hygiéniques que possible, établies dans l'intérêt des enfants en bas âge, dont la mère ne peut s'occuper d'une façon continue parce qu'elle travaille en manufacture, par exemple. L'œuvre est des plus salutaires et des plus urgentes étant données les mœurs et habitudes du monde ouvrier, elle prévient l'excessive mortalité infantile; cependant, si l'on n'y

veille, elle porte les mères à se désintéresser de leurs enfants. Une organisatrice d'œuvres de ce genre disait qu'il arrive souvent que les jours de fête, où les crèches sont fermées, des mères viennent supplier que l'on garde leurs enfants, « afin d'être plus libres » elles l'avouent sans rougir—« d'aller *traîner les rues.* » La crèche se continue par la *salle d'asile*—ou *jardin de l'enfance*,—puis par le *patronage*. Ces trois œuvres ont le même but : donner à l'enfant et à l'adolescent un refuge contre les dangers de la rue, dont ne saurait le préserver le foyer désert.

Le patronage se complète souvent, dans les œuvres de filles, par une *école ménagère*.

L'école ménagère est une fondation belge; elle date de 1871; due à l'initiative privée, ses débuts furent difficiles. Mais depuis 1889, grâce aux subsides d'un gouvernement chrétien et admirablement intelligent des besoins du peuple elle a fait son chemin d'une façon très heureuse.

Le gouvernement français n'a rien fait en ce sens; les 30 écoles existantes sont dues à l'activité de la comtesse de Diesbach.

En Allemagne, l'association des Sœurs de la Croix Rouge parcourt tout le pays, se transportant de village en village avec un matériel d'enseignement. En Canada, l'enseignement ménager est au programme des écoles primaires. Le but de l'école ménagère est d'initier la jeune fille, qui a terminé son cours primaire à la tenue d'une maison ouvrière ou rurale; l'enseignement est théorique et pratique : économie, hygiène, charme et attrait du foyer domestique, sont les bases de cet enseignement qui a dès lors une portée sociale considérable : il lutte avec avantage contre la désertion du foyer et ses conséquences : alcoolisme et débauche.

Rendre le foyer agréable et le faire aimer, c'est aussi la fin des *sociétés d'habitations ouvrières*. Elles sont nombreuses, leurs méthodes sont diverses; le but est commun. Généralement, elles permettent à l'ouvrier d'acquérir sa maison par le moyen de loyers amortisseurs. Ces sociétés ne sont pas seulement philanthropiques; quelques unes constituent des placements suffisamment avantageux, et tout en procurant au locataire une diminution de 30 à 35 p. c. sur son loyer, elles donnent aux actionnaires un intérêt de 4 à 6 p. c.

C'est encore en Belgique, où elle est favorisée par la loi que cette œuvre a le plus de succès. A noter soigneusement qu'elle est haïe des socialistes qui la combattent avec acharnement.

«Pourquoi cela, demandait-on à l'un d'entre eux? Ne favorise-t-elle pas le travailleur? Elle le favorise, c'est vrai: mais elle en fait un satisfait, un bourgeois. Elle éteint en lui la haine, elle l'arrache à notre action.»

«Où votre mari passe-t-il ses soirées, demandait-on un jour à une femme de Mulhouse—Avec nous, depuis que nous avons *notre maison*.»

Signalons des œuvres connexes à celle des habitations ouvrières; celles qui s'occupent de pourvoir à leur ameublement et non pas aux taux usuraires des maisons dites de crédit, qui sont une plaie vive des petits ménages— et l'*œuvre du coin de terre* ou des *jardins ouvriers*, fondation française, celle-là. Elle aussi étouffe la haine.

A preuve cette anecdote: Un socialiste militant, un *pur*, fut entraîné par un ami à prendre un carré dans un jardin ouvrier; il le mit en patates, le cultiva avec un intérêt qui grandit jusqu'à l'amour. A mesure que la récolte approchait, et elle s'annonça belle, il passait plus de temps à son jardin. Vint le temps où ses patates, arrachées à la terre, formèrent au milieu du carré un tas fort consolant. Son ami alors lui dit: «On va porter tout cela au magasin, pour le *partage*.—Le partage? Quel partage?—Eh, oui, nous partageons les récoltes entre nous autres.—Partager! *Mes patates!*» Il était guéri du collectivisme à tout jamais.

Maisons et jardins améliorent la condition des ménages; mais les innombrables jeunes gens et jeunes filles qui ont quitté leur famille pour gagner le pain de chaque jour, que faire pour leur créer un foyer assez confortable et surtout moral? Des pensions comme les *maisons d'ouvriers* de Belgique, comme nos maisons montréalaises du *St. Nom de Marie*, du *Foyer*, de l'*Ave Maria*; on s'efforce de rendre ces maisons agréables et secourables, comme le *Werkmans welt zijn* d'Anvers, qui s'est accru d'un secrétariat, d'une dispensaire médical, d'une salle de représentation, et d'une conférence religieuse donnée chaque soir où 700 personnes assistent.

D'autres part, à proximité des centres de travail, bu-

reaux, écoles, magasins, ateliers, des restaurants sont ouverts; soit dans le genre *fourneau économique* (au Foyer ou à l'A. M., moins de 15 cts le repas) où l'on trouve des repas sains et peu dispendieux, soit dans le genre tout nouveau de la création parisienne «Le Réchaud» où la jeune fille trouve en effet un petit réchaud à gaz, avec les ustensiles nécessaires pour faire cuire ou réchauffer son repas, et un réfectoire. Cette institution—plus économique encore que les restaurants est aussi plus moralisatrice, parce qu'elle demande un petit effort, et favorise la gaiété. . .

Ce mot nous amène à d'autres œuvres: Il faut, à la vie des travailleurs, la distraction qui relève l'âme. A cela pourvoient les *Cercles*, les *clubs*, les *patronages* qui sont excellents s'ils ne font pas au foyer, le tort de le rendre moins aimable; mais lorsque ces œuvres sont conduites avec un esprit chrétien, bien loin de détacher les cœurs de la vie familiale, elles leur en font comprendre le charme et la sécurité.

Pour en finir avec les œuvres d'amélioration matérielle, il faudrait maintenant parler, et assez longuement, des *Assurances*: Assurances *sur la vie*, assurances en *cas d'accidents* ou de *chômage*, ou de *maladie*, assurances *pour la vieillesse*; toutes sont nécessaires. L'assurance mutuelle est plus moralisatrice, mais avec l'insouciance presque incorrigible des ouvriers, qui dépensent au jour le jour et sans compter leur salaire, l'assurance *obligatoire* est désirable. Divers systèmes sont employés et il faut l'avouer avec des succès également divers. Le meilleur est celui qui intéresse davantage l'assuré. Mais pour exposer clairement ce point, il faudrait une conférence entière. . . et il me reste encore bien des œuvres à vous présenter.

2° PROFESSIONNELLE

Parmi les institutions tendant à l'amélioration professionnelle de la condition des travailleurs, il faut en premier lieu placer les *écoles techniques, industrielles et professionnelles*; elles ont pour but de former dans chaque branche importante de l'industrie des ouvriers qui sachent très bien, à la fois, la théorie et la pratique du métier. La théorie s'apprend dans les écoles industrielles, la pratique dans les écoles

professionnelles ; les premières font de l'ouvrier un chef d'atelier, un contre-maître capable, les autres ajoutent à sa capacité intellectuelle la maîtrise et l'habileté manuelle.

Cet enseignement est particulièrement florissant en Belgique, qui grâce à son gouvernement, tient la tête du mouvement social. Il est également donné ici, en ville, dans cet édifice spécialement.

On ne saurait trop inviter les jeunes gens et les jeunes filles à perfectionner leur compétence professionnelle par leur fidélité à suivre ces cours techniques. S'il est dur, après une journée de travail, de se rendre au cours d'électricité, de dessin, de modelage, ou au cours de coupe et de couture, l'espoir de devenir un ouvrier, une ouvrière d'élite doit soutenir le courage.

Nommons ensuite, dans cette catégorie d'œuvres, celles-ci, dont le but et l'utilité ressortent de leur nom : *Bureaux de placement—Bourses du Travail—Secrétariat du peuple.*

UN MOT DES LIGUES DACHETEURS

Ce mouvement, destiné à relever la condition de certaines classes de travailleurs est d'origine américaine ; il a pris une grande extension aux États-Unis ; il commence—depuis 1902—à se propager en France.

En 1890, à New York, un *meeting* fit prendre conscience au public de la situation anormale des vendeuses et caissières des grands magasins. Une ligue se forma immédiatement pour obtenir des patrons la fixation d'un minimum de salaire, d'un maximum de travail, ainsi que d'autres améliorations hygiéniques ; puis elle établit une *liste blanche* de maisons de commerce qui adhéraient au mouvement, les membres de la *Ligue* ne devaient se fournir que là. Un grand nombre de maisons se firent inscrire sur cette liste : *Les affaires sont les affaires* et l'inscription était une excellente réclame. Après les magasins, les manufactures ; la *Ligue* leur imposa son *label*, et provoqua des expositions des objets ainsi marqués. Son influence fut immense et efficace ; en 1901, dans l'État de New York elle réussit à porter un coup mortel au *sweating system* qui opprimait les ouvrières à domicile. . . Mais son résultat le meilleur est de faire l'éducation du consommateur, qui se rend compte que ses exi-

gences sont l'unique cause du surmenage, du pressurage des travailleurs.

3° INTELLECTUELLE

Au nombre des œuvres d'amélioration intellectuelle, signalons les *cours d'adultes*, les *cercles d'études*, les *instituts populaires*. Tous tendent à refaire ou à compléter l'instruction des personnes que les nécessités de l'existence ont arrachées de trop bonne heure à l'école; ils sont souvent annexés à d'autres œuvres, patronages, cercles ouvriers, maisons ouvrières, syndicats, bourses du travail. . .

Inutile de dire qu'ils sont florissants en Belgique; l'Allemagne qui a ouvert la voie sous l'impulsion des grands *Leaders du Centre*, a des écoles où se forment des conférenciers populaires.

Une œuvre semblable s'est créée parmi nous: l'École Sociale Populaire. Si nous pouvions nous assurer que nous lui avons fait l'accueil qu'elle méritait, nous pourrions être fiers de nous.

4° MORALE

Enfin dans l'ordre moral, les œuvres d'améliorations comprennent tous les efforts tentés pour renouveler, affermir, conserver l'esprit chrétien dans la société moderne.

Ces efforts sont faits d'abord et surtout par l'*Eglise catholique*, seule dépositaire, seule apôtre authentique du christianisme intégral. Ses milliers de prédicateurs, missionnaires, conférenciers n'ont pas d'autre but; en des millions de catéchismes, instructions, stations, retraites, etc. . . elle sème sans relâche le bon grain, elle répand le sel qui garde de la corruption elle introduit dans la masse le bon levain qui fait fermenter la pâte sociale.

Au point de vue social, qui nous occupe ici, les œuvres à remarquer sont les *ligues pour l'observance du repos dominical*, les *ligues anti-alcooliques*, les *ligues contre la licence des rues*.

La tempérance, a parmi nous de vaillants champions; malgré des oppositions criminelles et intéressées, elle fait et fera son chemin. Mais ne serait-il pas temps de pourvoir à l'*observance du repos dominical* et plus encore à la proscription de la *pornographie*, qui par le moyen de l'affiche, de la

carte postale...et du costume est en train d'envahir nos rues?...

Pour conclure cette seconde partie de ma conférence, je devrais parler ici du *féminisme* c'est-à-dire du mouvement d'idées, de réformes, d'œuvres, favorables au relèvement de la femme au point de vue civil, moral, économique et intellectuel.

Ce sujet, lui aussi, exigerait une conférence; on y montrerait que débarrassé des excentricités, des incohérences, des aberrations, des grossièretés dont l'ont affublé les émancipées et les suffragettes, ce mouvement est bon, légitime, bienfaisant; qu'il n'est que l'aspect contemporain d'une des œuvres les plus chères, les plus grandioses, et j'ose dire les plus personnelles et caractéristiques de la pensée chrétienne «L'émancipation de la femme et son rétablissement dans sa situation providentielle d'Aide de l'homme, semblable à Lui.»

ŒUVRES SOCIALES

Si utiles, si bienfaisantes qu'elles soient, les œuvres que nous avons passées en revue sont cependant inefficaces à modifier l'état social actuel: elles ne vont pas jusqu'à la racine du mal. D'autres œuvres le feront: c'est celles auxquelles je vous prie de donner quelques minutes encore de votre bienveillante attention. Elles sont multiples et variées, mais elles ont un principe commun: *l'association*.

LE PRINCIPE D'ASSOCIATION

En face du Capital qui les exploite,—par une tyrannie dont les capitalistes eux-mêmes sont les victimes, les travailleurs sont-ils sans recours? Nullement.

Le Capital est une force, mais eux ils sont le *nombre*; et ce nombre devient, par l'union, une force capable de résister aux excès de la force ennemie.

Déjà c'est à l'association que les œuvres amélioratrices empruntent leur fécondité. C'est parce que l'union de tous dans une pensée commune est génératrice de force que le groupement d'unités individuellement impuissantes les rend capables d'efforts soutenus, et efficaces, comme ceux des *Ligues d'Acheteurs*... Autre exemple: le très minime profit

réalisé sur chacun des repas servis dans les restaurants ouvriers, mais multiplié indéfiniment par leur nombre, permet en fin de compte de subvenir aux frais généraux de l'œuvre.

Appliqué à la constitution d'un régime social, le principe d'association y rétablira l'ordre, la paix, le bonheur. . .

LA COOPÉRATION

La première forme sous laquelle se présente l'association, est la coopérative: il en est de trois sortes: coopératives de crédit; coopératives de consommation; coopératives de production. La coopérative de crédit est une banque populaire, où les travailleurs, qui subissent une gêne momentanée peuvent trouver les avances dont ils ont besoin pour se remettre à flot; ce prêt leur est consenti, sur leur honorabilité garantie, à un taux très faible—ou même gratuitement— et à une échéance très longue.

Comme le manque de crédit est ordinairement la cause qui retient les travailleurs dans la misère, on voit qu'elle inappréciable portée sociale a cette institution. Il faut remonter à l'époque de l'institution des Monts-de-Piété pour trouver l'équivalent du bien accompli par les Banques populaires.

Il en existe de plusieurs conceptions. Les caisses Raiffeisen ont répandu d'incalculables bienfaits sur le peuple d'Allemagne. L'œuvre belge de *prêts gratuits* est encore plus bienfaisante. Comme je n'ai pas jusqu'ici abusé des chiffres, vous me permettrez de recourir à leur éloquence dans cette question d'argent. A Iseghem, Belgique, en 10 ans, de 1877 à 1887, 696 avances d'argent représentant une somme de 23,149 francs ont été faites à l'aide d'un capital de 2,000 frs. (\$400) sans subir la moindre perte.

A Reims, en France, en 15 ans, la caisse St-Rémy a tiré de l'indigence environ 400 familles; dans la même ville, en quatre ans, la caisse St-Jean-Baptiste a fait 376 prêts s'élevant à 79,000 francs avec un mouvement de fonds de 455,000 francs sans un centime de perte.

Qu'on peut faire beaucoup de bien avec peu d'argent! Nous avons parmi nous un apôtre des Caisses populaires M. Alphonse Desjardins. Il a écrit sur ce sujet deux tracts que l'École Sociale Populaire a publiés et que tout le monde

devrait lire... Pour se laisser convaincre. Oy verra que nos caisses canadiennes opèrent les mêmes merveilles que les autres.

La *coopérative de consommation* supprime l'intermédiaire ou les intermédiaires entre le producteur et le consommateur. On l'a appelée la revanche du client sur le marchand. L'acheteur économise ainsi les bénéfices souvent abusifs prélevés par le Vendeur sur la vente des marchandises. Et non seulement il économise la différence du prix du gros au prix du détail, mais il obtient des marchandises de meilleure qualité.

Le boni moyen des coopératives dit assez haut leur utilité. En Angleterre, il est de 13 p. c.; en Suisse de 12 p. c.; en Allemagne de 9 p. c.; et rien n'empêche que ce boni s'élève beaucoup plus haut, jusqu'à 30, 40, 50, p. c., qui est le bénéfice ordinaire des grands magasins.

Avec ces bénéfices qui ne tardent pas à produire un revenu considérable, les coopératives acquièrent des magasins, des usines, des domaines... Elles développent leur champ d'action: c'est par millions qu'elles chiffrent leurs affaires; elles s'annexent des hôpitaux, des maisons de retraite, des écoles... toutes les œuvres sociales. Je voudrais fixer quelques chiffres. Du moins vous citerais-je l'exemple classique de la coopérative fondée en 1844 par 28 pauvres tisserands à Rochdale, petite ville du Lancashire, avec un capital de 700 francs; et qui 50 ans plus tard avec un captial de 331,000 000 faisait un chiffre d'affaires de 1,214,000,000, et un bénéfice annuel de 119,000,000.

En France, en Allemagne, en Belgique... toutes marchent dans cette voie de prospérité. Pourquoi les États-Unis sont-ils refractaires à ces œuvres? On ne le sait.

D'une importance plus grande encore en théorie... est la *coopérative de production*. La coopérative de crédit supprime l'usurier. La coopérative de consommation le marchand... La coopérative de production supprime... le patron; ou plutôt elle fait de l'ouvrier lui-même le patron: l'*usine à l'ouvrier*, le travail uni au capital, c'est l'idéal industriel... en théorie, répétons-le, car hélas! en pratique, sauf, dans des entreprises de mécanisme simple où l'habileté personnelle de l'ouvrier importe plus que la gestion, cette séduisante théorie qui devait faire disparaître la crise sociale s'est mon-

trée impuissante. Même quand les coopératives n'ont pas manqué de capitaux, premier élément essentiel de réussite, elles ont manqué de direction; les ouvriers n'apprécient en général que le travail manuel, la somme considérable de travail intellectuel fournie par le directeur d'une grande entreprise ne compte pas pour eux; ils choisissent leur directeur au hasard, et comme ils n'ont pas entendu se donner un maître, ils ne lui obéissent pas.

Cette anarchie a causé la ruine de tous les essais tentés jusqu'ici. Dans les cas où la coopérative a réussi, ou bien les ouvriers se sont donné un vrai patron, responsable et obéi; ou bien l'entreprise s'est greffée sur une autre œuvre dont les ressources l'ont soutenue. On ne peut donc pas compter sur cette œuvre pour réformer le monde des travailleurs.

Des coopératives, passons à une autre organisation d'une portée sociale plus efficace.

Voici un certain nombre de personnes qui s'associent dans le but de se procurer par leur engagement commun et par une action réciproque certains avantages économiquement appréciables: par exemple elles se promettent de s'aider en cas d'accidents, de chômage, de maladie; la cause de leur association n'est pas l'intérêt tout pur, mais certaines relations antérieures d'amitié ou de profession; elles ne forment pas entre elles un contrat juridique d'assurance, elles nouent ou resserrent des liens fraternels... Des associés, les uns sont riches et subviendront largement au fonctionnement de l'œuvre; les autres paieront seulement une modique cotisation; mais les riches ne seront là qu'à un titre égalitaire et amical qui n'humiliera pas les autres...

LA MUTUALITÉ

Ce genre d'association s'appelle *mutualité*... Outre l'avantage immédiat de l'assistance que se prêtent ses membres, la mutualité en a d'autres plus importants; elle fait d'abord l'éducation économique et pratique des associés en les habituant, à se grouper, à s'entendre, à administrer les affaires communes, à délibérer sur des questions sérieuses, à élire avec maturité leurs représentants... Elle opère ensuite la fusion des classes; dans la personne de ses membres honoraires ou bienfaiteurs et de ses membres effec-

tifs, elle unit dans une confiance réciproque les riches et les travailleurs, et travaille ainsi à l'apaisement commun.

Partout, mais surtout en Angleterre qui semble leur terre promise, les mutualités sont à l'ordre du jour. En Belgique, elles reçoivent les subsides du gouvernement—à noter que dans ce pays, elles sont en majorité confessionnelles et catholiques. Il y a des mutualités d'ouvriers, d'employés, d'instituteurs, de médecins, etc. . .

Bien plus, les mutualités forment entre elles des fédérations grâce auxquelles elles accroissent leur influence. Ces fédérations sont pour ainsi dire des sociétés de sociétés, qui deviennent ainsi assez fortes pour fournir des garanties dépassant leurs ressources individuelles.

Nous sommes réunis ce soir sous les auspices de la Fédération St-Jean-Baptiste. Saluons son œuvre féconde; disons qu'elle est un acheminement vers le groupement idéal; *La Corporation*. Mais une autre œuvre peut nous faire faire un pas encore vers cet idéal: Le Syndicat.

LE SYNDICAT

Les syndicats sont des unions professionnelles; c'est-à-dire des associations formées par des hommes de même profession pour la protection et l'avancement de leurs intérêts communs. Il y a des syndicats ouvriers, des syndicats patronaux, des syndicats mixtes, des syndicats commerciaux, industriels, agricoles, des syndicats socialistes ou indépendants, des syndicats confessionnels ou neutres.

Du syndicalisme, on connaît surtout les excès; la propagande socialiste: le sabotage, les vexations à l'égard des travailleurs non syndiqués; les grèves injustes, souvent ruineuses et toujours néfastes, avec les maux qu'elles déchainent: oisiveté, ivrognerie, émeutes etc. . .

L'affaire McNamara nous montrait naguère jusqu'où pouvaient aller certains syndicats.

Mais l'abus qu'on fait d'elle n'empêche pas une chose d'être bonne. Or le syndicalisme est bon, et de plus il est absolument nécessaire.

En face du capital que les exigences de la production tendent de plus en plus à rendre anonyme et irresponsable, le travailleur est irrémédiablement impuissant s'il reste

isolé: syndiqué, il a l'appui moral et pécunier de toute la profession. Le syndicat suppose en effet l'existence d'un office central de renseignements et de placement; la participation à des secours de diverses natures; l'examen des réclamations ouvrières et d'arbitrage dans les différends avec le patron; le contrat collectif de travail, qui règle au nom de tous les conditions de l'embauchage etc. . .

La fédération des syndicats obtiendra même une modification de la législation ouvrière. C'est le cas en Belgique, où les lois sociales ont été préparées, on peut le dire, par l'effort syndicaliste.

Evidemment ce n'est pas du syndicalisme socialiste révolutionnaire, dont tout le programme tient dans la haine stupide du patron, qu'il faut attendre de bons résultats. Mais bien compris, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre et même en France où cependant les passions anticléricales dominent la question, les syndicats et leurs fédérations donnent les espérances les plus belles.

Quant aux excès qu'on peut reprocher à certains syndicats, les syndicats chrétiens auront à cœur de les condamner et de les éviter. C'est ce que l'on voit en Belgique, en Allemagne où les syndicats confessionnels, c'est-à-dire basés sur l'idée chrétienne et catholique, soutiennent avec entrain, la concurrence socialiste. Ils se sont annexés des coopératives et sont devenus des institutions puissantes et d'une féconde influence sociale.

A côté des syndicats ouvriers, se sont formés des syndicats patronaux. S'ils sont animés, non point par la pensée étroite de mesquines représailles, mais de l'esprit de justice chrétienne, leur œuvre est féconde.

Ils peuvent en effet; organiser le travail, l'apprentissage réprimer la concurrence déloyale et poursuivie les fraudes, régulariser la production, soutenir les prix etc. . .

L'entente entre les syndicats ouvriers et patronaux est souverainement désirable. Elle réaliserait presque la dernière œuvre dont je veuille vous parler, l'œuvre idéale, l'œuvre efficace, l'œuvre nécessaire entre les œuvres nécessaires, *La Corporation*.

LA CORPORATION

La corporation a été l'un des chefs-d'œuvre sociaux du christianisme. Il a rendu à la société de si grands services pendant tout le Moyen-Age, que Léon XIII a formellement conseillé dans son Encyclique *Rerum Novarum* d'essayer d'y revenir. Parmi les œuvres sociales à créer, déclare-t-il, «la première place appartient aux corporations ouvrières, qui en soi embrassent à peu près toutes les œuvres».

La corporation est le *groupement harmonique de tous les éléments constitutifs d'une profession*.

Si, on réussissait à grouper et à unir en un seul corps bien cohérent et bien solidarisé tous les individus coopérant à une même industrie, —quelque fût leur rang ou leur emploi— par exemple, dans le *tissage* tous les patrons, tous les ouvriers, tous les employés ensemble, on réaliserait une «corporation» à l'image de celles du Moyen-Age. On voit d'après cette définition, que la corporation diffère beaucoup d'un *syndicat* ordinaire. Le syndicat n'englobe habituellement qu'un seul des éléments énumérés plus haut, et encore pas toujours en entier. Il y a par exemple le syndicat des *patrons*, celui des *employés*, celui des *ouvriers*, etc., et même dans chacun de ces syndicats il peut n'y avoir qu'une partie seulement des patrons, des employés, etc. . . .

La corporation au contraire, englobe tous ces éléments et chacun d'eux en entier, elle est comme un *syndicat de syndicats*, elle réalise la *synthèse sociale industrielle*. Elle harmonise ensemble toutes les catégories d'hommes exerçant une même industrie et elle en fait une véritable famille, la *famille professionnelle*, faisant pendant à la famille naturelle, dont elle était jadis, non seulement l'imitation, mais presque l'équivalent. . . .

Aussi la société a-t-elle grand intérêt à favoriser cette famille artificielle qui lui fournit comme la famille proprement dite, un centre de stabilité et un foyer de moralité de premier ordre.

Mais comment la constituer ?

En se servant des institutions déjà existantes, et surtout des patronages, des cercles ouvriers, des mutualités, des coopératives, enfin et plus encore des syndicats; la corporation est en effet la synthèse de toutes ces œuvres. Pour la constituer, il suffit donc de réunir ensemble ces diverses formations qui sont toutes des acheminements plus ou moins caractérisés vers l'association professionnelle parfaite, c'est-à-dire vers la corporation.

C'est pour préparer les esprits à cette grande œuvre que l'École Sociale Populaire s'est fondée parmi nous. Cette École participe donc à *la nécessité* du mouvement corporatif. Elle est une œuvre nécessaire.

CONCLUSION

Donnons maintenant à cette longue étude la conclusion qui s'impose: nous avons constaté que notre société moderne souffre de maux incalculables, dont la cause unique est l'égoïsme, et dont le remède serait l'union dans la charité. Ces maux ne sont pas incurables, si nous nous appliquons à les guérir, comme nous en font un devoir la loi de notre nature et la loi du Christ Notre-Seigneur.

Les œuvres ne manquent pas. Œuvres de soulagement, œuvres d'amélioration, œuvres pour toutes les détresses et tous les besoins elles abondent... mais plusieurs choses manquent aux œuvres.

D'abord l'argent, ensuite le dévouement.

L'argent, nous le dépensons en folies souvent coupables. A peine jetons-nous aux œuvres une part de ce que nous appelons notre superflu.

Et qu'on ne dise pas que le luxe et les plaisirs sont nécessaires: ce qui est nécessaire, c'est du pain pour tous.

Donnons aussi notre temps, notre influence, notre dévouement... Riches, mes frères, ce que vous ne donnerez point par amour, la Révolution vous le prendra, bientôt peut-être!

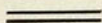
Et vous, travailleurs, quoique vous fassiez, travailleurs du comptoir ou de l'atelier, femmes et jeunes filles surtout,

vous dont la faiblesse a plus à redouter les exploitations cyniques de notre société égoïste, syndiquez-vous. Vous êtes le nombre, vous pouvez être la force par votre union. L'ennemi de votre bonheur social, ce n'est pas votre faiblesse, ce sont vos préjugés. C'est surtout votre inertie, votre paresse; secouez-les! Prenez conscience de votre pouvoir. Portez aux œuvres catholiques l'appoint de vos énergies latentes, et de vos légitimes espoirs.

C'est le vœu que d'un cœur ardent je forme pour votre bonheur social par la prospérité de cette œuvre nécessaire:
LA FÉDÉRATION SAINT-JEAN-BAPTISTE.



TABLE DES MATIERES



Considérations générales.....	3
-------------------------------	---

I. Les bonnes œuvres

Oeuvres de soulagement.....	7
Oeuvres d'amélioration.....	10
1° matérielle.....	10
2° professionnelle.....	13
3° intellectuelle.....	15
4° morale.....	15

II Les œuvres sociales

Le principe d'association.....	16
La coopération.....	17
La mutualité.....	19
Le syndicat.....	20
La corporation.....	22
Conclusion.....	23